

saint-pardoux-soutiers

Maison Francette : l'avant-projet définitif validé

Douze élus étaient présents lors de la réunion du conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers du 22 juillet 2021, appelés à prendre une décision concernant l'avant-projet définitif de la Maison Francette.

Johann Baranger, maire de la commune, a présenté les plans proposés par l'architecte, ainsi que l'estimation du coût des 10 lots, évalué à 549.500 €HT. Ce montant se révèle être entre 70.000 € et 80.000 € plus élevé que l'estimation initiale. « L'augmentation du coût des matières premières et celle des tarifs des entreprises qui ont de nombreux contrats en cours expliquent sûrement cette estimation élevée », assure-il.

La validation de cet avant-projet a été discutée. Au vu du dossier étudié depuis 2019, au regard des diverses subventions obtenues avoisinant les 320.000 €, et la possibilité d'être « surpris » suite aux appels d'offres auprès des entreprises, l'avant-projet définitif a été voté à l'unanimité.

« Cette augmentation ne remet pas en question le projet. On espère qu'elle est surestimée ! », ajoute-t-il finalement. Certaines parties pourraient être réalisées par la commune pour baisser le coût. L'ouverture de l'accueil des touristes, prévue pour l'été 2022, pourrait être impactée.

Les élus ont donc ensuite procédé au vote du dossier de

consultation des entreprises soumis par les Ateliers Lambert-Degas, définissant les attentes et les clauses techniques à remplir pour chaque lot.

Ressources humaines. Patrice Giret, agent technique, fera valoir ses droits à la retraite fin juillet. L'ouverture de trois postes d'agent technique territorial, auprès du centre de gestion de la Fonction publique territoriale, a été votée. Marie Vincent débutera le 2 août au service urbanisme et voirie-bâtiments notamment, en remplacement de Florence Neau. Raphaël Calloc'h prendra ses fonctions comme cuisinier au restaurant scolaire le 23 août 2021, suite au départ à la retraite de Nadine Moreau.

Divers. Trois élus ont visité deux salles de sport en structure légère (une fermée et une ouverte), en Vendée. Ils rapportent de multiples avantages : toit de toile tendue laissant une grande luminosité, isolation efficace, coût moins élevé qu'une structure lourde. L'installation des structures de fitness débutera le 3 août.

Lydie Baraton, conseillère municipale, a évoqué la formation au logiciel Orphée qu'elle suit en tant que bénévole, un des éléments permettant la mise en réseau des bibliothèques de Saint-Pardoux-Soutiers, Mazières-en-Gâtine, Saint-Lin et Verruyes qui se met en place activement.